

Ref. S1310

## Le référent bientraitance

### OBJECTIFS

- ▶ Mieux identifier les rôles, missions et champ d'intervention du « référent bientraitance » au sein des équipes et auprès des usagers, dans la mise en œuvre d'une démarche institutionnelle dédiée.

### PROGRAMME

- ▶ Définir une politique de bientraitance
  - notion et concept de bientraitance (rappel)
  - rappel des lois, décrets et recommandations des bonnes pratiques professionnelles vis-à-vis des usagers (HAS)
  - les obligations managériales
- ▶ Le référent bientraitance
  - référent - référence : définition
  - fonction - rôle (en lien avec les recommandations HAS)
  - connaissances requises (réglementations, recommandations)
  - obligations/limites
- ▶ Positionnement éthique par rapport à la référence, à l'utilisateur, aux professionnels
- ▶ Comment établir une « culture » bientraitance au sein de son établissement et/ou service ?
- ▶ Modalités de fonctionnement par rapport à la réglementation et aux recommandations de la HAS
  - recueillir et analyser les données
  - communiquer sur les droits et devoirs de chacun : usagers, familles, professionnels, et les partenaires extérieurs
  - mise en place, d'outils d'évaluation, cahier de doléances, protocoles de signalement
  - mise en place d'un comité d'éthique
  - savoir faire appel à des partenaires extérieurs



**Méthodes pédagogiques** : Etudes de cas issus des pratiques professionnelles, apports théoriques, législatifs, méthodologiques, travail en sous-groupes, vidéo  
Remise d'un support écrit. Evaluation des acquis en début et fin de stage.

**Personnes concernées / Prérequis** : Tout professionnel travaillant avec des personnes en situation de handicap ou de fragilité  
Avoir suivi le stage Réf. V104 ou en maîtriser le contenu

**Animation** : Conseil spécialisé en action sociale

**Nombre de participants** : personnes maxi

**DPC** : nous consulter

**Durée** : 4 jours, soit 28 heures

## INTRA

Ce stage peut être organisé dans votre établissement avec un tarif groupe.

